Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-213503568-20260910-DEL_2026_42-DE

VIGNOC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 10 septembre à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Gilles LESAGE, Adjoint délégué.

DATE DE LA CONVOCATION : 13 août 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 14

PRESENTS : Edith Garnier, Gilles Lesage, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Jean-François Vermet, Alain Monvoisin, Franck Aubrée, Christian Oger, Florent Rousière, , Sandrine Delacroix, Guillaume Etesse, Blandine Hochet, Anne-Laure Bonnin, François Simon, Eugénie Cardinal.

Absents excusés :
Daniel Houitte donne pouvoir à Gilles Lesage
Laurence Blaise donne pouvoir à Edith Garnier
Valérie Boissinot donne pouvoir à Franck Aubrée
Guillaume Etesse donne pouvoir à Florent Rousière
Eugénie Cardinal donne pouvoir à Sandrine Delacroix

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Nicolas Daboudet

Séance ouverte à 20 h 05.

42 - ADMINISTRATION GENERALE - DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – ACTER.

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
14	5	5		10

Exposé : Gilles Lesage, Adjoint Délégué

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 16/04/2026, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire, Gilles Lesage, adjoint délégué rend compte à l'assemblée de décisions prises :

Consultations — sept-26

Objet	Lieu	Fournisseur	Montant TTC
enceinteS	salle polyvalente	WEST INTEGRATION	1 118 €
Réparation provisoire éclairage public		SDE35	662,88 €
Poteau incendie (suite sinitre)	Le Ranson	Eau du Bassin Rennais	4 065,24 €
diagnostic visuel poteaux éclairage du terrain de foot	Stade Albert Barbou	SOCOTEC	2 730,00 €
Chassis fenetre (suite sinistre)	Restauration maternelle	UGAP	2 443,20 €
Consolidation poteaux éclairage public suite au diagnostic	Stade Albert Barbou	BRS SASU	3 464 €

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-213503568-20260910-DEL_2026_42-DE

Décision de ne pas préempter 10/09/2026

Adresse du bien	Nature du bien	m2	Prix
3 rue des Noës	terrain bâti	1142	290 000 € + commission 14 990 €
16 rue du champ poupirot	terrain non bâti	382	85 000 €
8 allée de l'ourée du Grand Clos	terrain bâti	650	245 000 €
15 rue du pont	terrain bâti	3027	360 000 €

Le conseil municipal en prend **ACTE**.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Daniel HOUITTE.

MAIRIE DE VIGNOC (Ille-et-Vilaine)